Bourse de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 6 SEPTEMBRE 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 sept. — Température—Temps particulièrement clair et pluie, vents d'est, température et baromètre stationnaires ou plus bas.

Température du 5 septembre 1882
Thermomètre de J. DUMAINIL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
heures du matin	73	22
Midi	86	30
3 P. M.	90	32
6 P. M.	84	29

Mardi, 5 septembre 1882, 3 p m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	84	Louisville, Ky	78
Augusta, Ga	90	Memphis, Tenn	90
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	91
Cairo, Ill	76	Montgomery, Ala	89
Chattanooga, Tenn	91	Nashville, Tenn	87
Cincinnati, O	76	New Orleans, La	88
Davenport, Iowa	77	Omaha, Neb	82
Dubuque, Iowa	78	Pensacola, Fla	90
Galveston, Texas	85	Savannah, Ga	85
Indianola	80	Shreveport, La	87
Kankjk, Ill	77	St. Louis, Mo	78
Key West, Fla	85	St. Paul, Minn	79
La Crosse, Wis	79	Vicksburg, Miss	88
Leavenworth, Kan	84	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux au plus basses).

Augusta	7.06	Nashville, Tenn	6.00
Cairo, Ill	14.02	New Orleans*	10.06
Cincinnati, O	15 03	Omaha, Neb	6.02
Davenport, Ia	4.10	Pittsburg, Pa*	4.10
Keokuk, Iowa	6.04	Shreveport, La	11.00
La Crosse, Wis	4.08	St-Louis, Mo	10 04
Leavenworth, K	6.03	St-Paul, Minn	5 05
Nashville, Tenn	8.00	Vicksburg, Miss	14 10
Memphis, Tenn	9.10	Yankton	—

(*) Décroissant du niveau des hautes eaux de 1874.
L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Bernard Zeltzacke à Mlle Catherine Schmitt.
Michel Lion à Mlle Emma Scott.
Jean Fujol à Mme veuve Anna Kamm Schmidt.
Sylvester A. Font à Mlle Kate E. Mitchell.
Orvia Tobler à Mlle Catherine Gr'ss.
Albert C. Emile à Mlle Léontine Whitey.
Anatole Parnalle à Mlle Seman Washington.

Naissances.

Mme Edward Killian, un garçon, 24 août;
" Giuseppe Gualdi, un garçon, 8 juin;
" P C Walter, un garçon, 23 juillet;
" Rose Williams, une fille, 15 mai;
" Emile Bellon, un garçon, 29 août;
" Joseph Tobin, une fille, 23 août;
" R S Killian, un garçon, 31 août;
" Jules Labeaux, un garçon, 3 septembre;
" P L Hoffman, une fille, 11 juin;
" Christopher Ch, une fille, 1er août;
" Henry Schuler, une fille, 19 août;
" Angelo Anselini, une fille, 13 juin;
" James Rodgers, un garçon, 1er août;
" Frank Chaffe, un garçon, 20 août.

Décès.

Myrtille Fournier, 65 ans, coin Girod et Magnolia.
Mlle Lorina Falk, 15 ans 102 rue St Louis;
C D Stringer, 22 ans, 223 rue Gasquet;
Mme Alphonsine M Kieferle, 24 ans, 320 rue Dauphine.
Mme Vve Antoine Cure, 48 ans, Alger.
Robert Boyer, 26 jours, 1260 rue Canal;
Rosa Jones, 39 ans, coin St. Bernard et Tonti.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

Miss Annie Hough, Vidalia, C C Williams et femme, miss Mamie Williams, miss Sue D Williams, J C Williams, Lavarche, B Michel, Fort Meade, Chas Knowlton et famille, E B Roare, J H Jackson J B Rutland, Columbia, Lieut James T Milner, Versailles, R A Weaks Leadville, Chas Merry, K H T Bailey, S F Bailey, Rockport, John Belton et enfant, Galveston, Jno F Holt, miss Ella Ford, Vicksburg, Miss, Miss Ella Phillips, Cas on. J D Collins, Shubuta, Geo M Lally, H P Hinton, M Comb City W B Raiford, Liberty, H P Johnson, Kosciusko, C M Liddle, Meadville, J B Yellowly J L Wofford, Miss W F Adams, N Y, J E Wright, Oxford, Wm C Gaynor, Mobile, Ala.

Touristes, attention !—Les Baraux de santé finiront par devenir un fléau. Voilà que celui de l'Etat du Mississippi vient de décréter dans sa sagesse, qu'à partir du 5 septembre toute personne quittant la Nlle-Orléans pour une localité quelconque du Mississipi, devra se munir d'un certificat de santé. Ce certificat est livré au voyageur par un inspecteur du Bureau National, de 1 à 3 heures de l'après-midi.

Il y aura un inspecteur au bureau du chemin de fer de Jackson, coin Camp et Commune; un autre au bureau du chemin de fer Louisville et Nashville, coin St-Charles et Commune; et enfin un troisième au bureau de l'Association des Capitaines de bateaux à vapeur, coin Gravier et Front. Il y en aura également un aux gares de chemins de fer et sur les bateaux à vapeur, une heure avant le départ des trains ou des steamers.

A quoi servent ces certificats de santé dont on devra désormais se munir pour aller, non pas à la Baie St-Louis, à la Passe Christian ou à Biloxi, fort heureusement plus loin, par exemple, à Colorado Springs ? Y a-t-il en ce moment un seul cas de fièvre jaune ou de maladie contagieuse à la Nlle-Orléans ? La ville n'est-elle pas parfaitement saine ?

Les malades d'ailleurs restent chez eux et ne peuvent se mettre en route. Les voyageurs qui veulent aller dès les premiers d'une maladie quelconque, mais qui seraient assez bien pour se traîner jusqu'à une gare ou jusque sur un bateau, obtiendraient aisément un certificat, parce que l'inspecteur ne saurait perdre son temps, s'il leur trouve la langue rose, à leur faire tirer la langue et à leur tâter le pouls.

Ce luxe de précautions inutiles, que rien n'autorise ni ne justifie, est tout bonnement absurde.

Cour criminelle de district.—A la section A, (Juge Roman)— John Griffin, John Duffy, Joseph Farderer, William Fitzgerald, Peter Caroopa, Alfred A. Cooley, Christian Berker, Charles T. Nick, Joseph Billao, Edward Andrews, accusés de voies de fait; Henri Harper on Littie Ribe et Wm. Henry on Gustave Golding, accusés d'être entrés dans une maison, avec effraction, et d'y avoir volé, se sont déclarés innocents.

John Gagnard, accusé de vol, s'est déclaré innocent.

Bridget Johnson s'est reconnue coupable d'avoir enlevé trois baquets, du magasin de M. Christ Wollrich, au coin des rues Magazine et St-Joseph.

Le grand jury, après avoir reçu les instructions du Registrat, s'est retiré dans la salle des délibérations, puis s'est ajourné à demain.

Cour du recorder Mittemberger.—Mme Masterson a été condamnée à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police, pour ivresse, insultes et langage obscène.

Thos. Gray, qui est atteinte d'aliénation mentale, a été envoyée à l'asile, d'après la recommandation du Dr Archinard, sous-coroner.

Thomas Williams, qu'Henri Mauderer accuse d'être entré, de jour, dans la maison No 1228 de l'Esplanade, dans l'intention d'y commettre une fe.louie, a été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Birdie Lee, Marie Rosalie et Ophelia Leonard, convaincues d'vrognerie ; Henri Spinachi, d'ivresse et de bris de pas, Jos Philips, de bris de paix, ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Domenico Gannuscio ou François Nicabeles Venturini, que Mme Rachel Venturini accuse de bigamie, a été acquitté. Mme Venturini a témoigné qu'elle s'est mariée avec l'inculpé qui portait alors le nom de François Nicholas Venturini en décembre 1881; que Venturini l'a abandonnée, qu'elle a un enfant de lui.

Plusieurs personnes citées par Mme Venturini ont déclaré qu'elles ne pouvaient pas jurer que le prisonnier fût le mari de Mme Venturini, mais qu'il lui ressemblait.—Les témoins de la défense ont dit que l'inculpé se nommait Jean Venturini, mais Dominico Gannuscio, qu'il est marié, depuis 1878, à Sarah Castigliola.

Le père de celle ci a déclaré que son gendre, depuis son mariage, ne s'est pas absenté de la ville ; qu'il a toujours été meuré, et travaillé avec lui. C'est après avoir entendu ces dépositions que le jugement a prononcé l'acquittement.

Un sergent de police assailli par trois nègres—Il en blesse un—Hier soir, a 7 heures, M. Jerry Donovan, sergent de police de la station de Port, se promenait à l'encoignure Front et Poydras, lorsqu'il rencontra trois nègres ivres. Leur ayant demandé ce qu'ils faisaient là, un d'eux, Bill Hayes ou "one legged Bill" l'a injurié.

L'agent lui a mis la main sur l'épaule pour l'arrêter ; le nègre, qui avait un crochet entre les mains, s'est rué sur lui en assénant plusieurs coups au sergent sur la tête et à la figure, tandis que les deux autres lui donnaient des coups de poing.

Donovan ayant réussi à mettre sa main dans sa poche en a retiré un revolver et l'a déchargé sur ses assaillants. Hays a été blessé à l'épaule ; ses complices se sont alors enfuis.

Au bruit des détonations d'autres hommes de police sont accourus sur les lieux. Donovan, après leur avoir expliqué ce qui venait de se passer, s'est constitué prisonnier et a demandé à en que Hays soit transporté à l'hôpital.

La figure et les yeux du sergent sont dans un état pitoyable. La blessure de Hays n'a aucune gravité.

Ventes immobilières aux bureaux de l'encanteur des séparations :

Adonis Blanchard à Walter J. Comeaux, un terrain et bâtisses dans l'Ilot compris entre les rues Apollo, Esterpa, Bacchus et Terpsichore, ayant 30 pieds de face à la rue Terpsichore sur 120 pieds de profondeur.....$1850

Mme Louis Daris à James Jones, un terrain et bâtisses dans l'Ilot compris entre l'Avenue Lafayette et les rues Fort, Remparts et St-Claude, ayant 14 pieds de face à l'Avenue Lafayette sur 130 pieds de profondeur.....$250

Félix Cambonnet à Paul Bellocq, deux terrains et bâtisses dans l'Ilot compris entre les rues Fortier, Encampement, Maurepas et Sauvage.....$210

Succession S. G. Verot à John Dastl, un terrain et bâtisses dans l'Ilot compris entre les rues Claiborne, Jackson [actuellement Gasquet], Robertson et Commune, ayant 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 110 pieds de profondeur.....$2100

Les héritiers Bernard Brink et femme à Elisabeth, Caroline et George Brink : 1—Un terrain et bâtisses, dans l'Ilot compris entre les rues Milan, Marengo, Camp et Magasins, ayant 30 pieds de face à la rue Milan, sur 120 pieds de profondeur. 2—Un terrain et bâtisses, compris entre les mêmes rues, ayant 30 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur.....$3,930

Conseil municipal—Nos édiles se sont réunis hier.

Plusieurs ordonnances ont été adoptées, pourvoyant au paiement des dépenses courantes des divers départements de l'administration et des fonctionnaires à l'emploi de la municipalité : juges de cours de police, de cours de cité, officiers sanitaires, jurés de police et autres.

L'exposé de la situation financière de la ville, soumis conjointement par MM. Hugg et Walshe, accuse les chiffres suivants :

Reliquat en caisse, fin juillet	$ 66,972 93
Recettes du mois d'août	163,540 12
Total	230,513 05
Débours du mois d'août	200,706 57
Reliquat en caisse, fin août	$ 29,806 98

Sommes perçues au mois d'août pour les dernières années :

1882	$53,421 26
1881	7,854 23
1880	6,132 62
1879	559 25
1878	234 25
1877	54 00
1876	50 40
1875	147 35
1874	67 50
1873	9 00
1871	85 25
1870	30 00
1865	9 00
Total	$68,654 11

A la requête des notaires, il leur sera fourni par le Bureau de l'enregistrement des taxes un certificat indiquant les taxes dues et les taxes acquittées sur toute propriété dont la vente sera accusée au bureau des transferts. La loi veut qu'il en soit ainsi, mais le Conseil a décrété que l'employé de la ville préposé à l'enregistrement des taxes devra exiger une somme de cinquante sous pour la fourniture du certificat.

Une ordonnance a été adoptée libérant les fermiers des marchés publics de la responsabilité qu'ils avaient assumée pour la réparation de ces immeubles, leur contrat ayant été rigoureusement suivi dans toutes ses stipulations.

Une amende imposée par le juge de la Huitième Cour de Police à un nègre Jas O'Donnell a été remise, le juge lui-même s'étant joint de sa signature la prière du pétitionnaire.

M. Delamore a fait un favorable accueil aux communications de MM. F. Brugier, W. H. Mathews & Bros, C. Meister, Chs. F. Gall, Wm Mechert et A. Hoffmen demandant une réduction de l'empaiement à effectuer pour leurs propriétés immobilières ; et un défavorable accueil aux communications de même nature que les premières, de M. Lichenstein et de la compagnie de Transportation de la vallée du Mississippi.

Un projet d'ordonnance présenté par M. Hugg et soumis au Comité général, pourvoit à la vente des actions de la Compagnie des water-works de la Nouvelle-Orléans en la possession de la ville. En paiement de ces actions dont la somme qu'elles représentent est indéterminée, seraient reçues des espèces valeurs tels que Certificats d'allocation, Certificats de cinq-huitièmes des taxes payées en excès, Mandats de taxes, Ordonnances des années 1873-74-75-76-77, auxquelles il n'a pas été fait honneur, Jugements enregistrés fondés sur des obligations autres que celles de la dette flottante ou non capitalisée et échéant avant le 1er juillet 1878, etc.

Relativement à l'adjudication du contrat pour la construction d'un beffroi sur le faite de la bâtisse qu'occupe la Compagnie de pompiers No. 23, un avis sera publié incessamment invitant les entrepreneurs à soumissionner.

Un autre projet d'ordonnance a été soumis au Comité général et a pour objet la vente du droit de passage ou des franchises d'un chemin de fer qui s'étendra de la gare du chemin de fer du Pacifique, sur la levée, à la rue St-Ferdinand, dans le 3me District, et passant par les rues Water, Thalie, Julia, Front, Canal, Chartres, Champs-Elysées et autres.

En temps opportun nous parlerons plus longuement et comme il conviendra, de ce projet ; mais disons qu'un comité composé de MM. Charles Kilshaw, J. M. Villavaso et Armand Darcantel demioliés au-delà du Couvent des Ursulines, s'est présenté dans le salon du Maire un peu avant la réunion du Conseil, et a demandé à l'auteur du projet d'y apporter quelques modifications ; en'autres, de prolonger la voie de façon à en fixer le terminus inférieur aux Casernes et non à la rue St Ferdinand.

La prière du comité n'a rien que de parfaitement équitable ; la partie de la ville où s'étendrait cette prolongation de la voie, sur la levée est bâtie et assez habitée. Nos édiles en faisant droit à la sollicitation du comité des citoyens contribueront puissamment à l'embellissement d'une section de la ville trop longtemps délaissée et même méconnue par les Administrations précédentes.

MM. Guillotte, Walshe, Hugg et Fitzpatrick se sont montrés enclins à se rendre au désir exprimé par le comité, et ont demandé que la jempe de la réflexion leur soit accordé.

Plusieurs questions dénuées d'importance ont été traitées, et la séance a été levée.

Paragraphes.—Liste des citoyens qui rempliront les devoirs de petits jurés, en septembre, à la section A, (juge Roman,) de la cour criminelle de district :

MM.

W Ball	Fred Ulrich,
Jas Cassein,	Jas T Cotbill,
Edward Baptiste,	James Coughlin,
Jos Corna,	Wm E Kelly,
Lenix Trimble	Arnold Wilke,
Charles Bulose,	Albert Erath,
Henry D Gross,	Jno Eeonbach
Thos Wynne,	Armand Coycault,
Jos B Bray,	Louis A Foncher,
Wm Frank,	H Hoppe,
Chas A Farwell,	Geo Berovin,
Chas Hammers,	Justin A Gonzales,
Geo Bernard,	Louis E Converdié,
A Frick,	Jas Weir,
Chas H Fields,	Jas B Blackman,
M F Wilder,	Geo Z chario,
Edgar Labarre,	Fred Wide's,
L Farel,	John Coyle,
Jean G Latour,	John Casaud, Jr,
Jos P Kelleon,	John Wellmeyer,
Jos B Williams,	Paul Broce,
Arthur Weiser,	Henry Rice,
Louis Wiedercroft,	Henry Kimm,
Jackson M Wood,	Abraham White,
Julius Forchner,	C C Blandin,
Samuel C Young,	Gaspar Cassaba,
Edwin S Weber,	John Freye,
Fred Winter,	Jas Bridgel,
Jos T Churchill,	John Wolf,
Thos Hennessy,	Mel Hermann,
Jas M Courtney,	Ernest Wortmann,
M D Hughes,	Theo M Marsh,
John Kissell,	W C Kissella,
Bryan J Berkery,	Robert D Bovard,
	Geo Terry.

—Hier soir, à six heures et demie, Wm. Clements ou Brooky Clements et Wm. Freeman se sont battus dans la rue du Bassin, entre Canal et Douane. Ils ont été arrêtés. On sait que Clements a la réputation d'être un des grands "hoodlums" du marché des Dryades ; que, le 30 juin dernier, il a déchargé son pistolet sur Jerry Connors, qui passait vers 5 heures de l'après-midi, près du marché, dans une des charrettes de la la municipalité ; que la balle, après avoir traversé le bras droit de Connors, s'est arrêtée sur les côtes. Le jugement de Clements n'a pas encore eu lieu à cause de la blessure qui ne permet pas à Connors de sortir de l'hôpital, où il a été transporté après avoir été blessé. D'après les registres de la police, Clements s'est trouvé dans plus de trente affaires de ce genre.

—Dennis Gasper, c, âgé de treize ans, accusé d'avoir volé des tuyaux en fer, a été arrêté, hier soir, à six heures et demie, enseigné Peters et Lafayette.

—L'honorable Tissot, juge de la section A, de la cour civile de district a, hier matin, rendu un arrêté qui nomme M. Bernard Klotz, liquidateur de la maison Margaret Haughery et Cie.

—M. Galvin, capitaine de la police du cinquième précinct, un pasant, hier matin à neuf heures, dans un des "cars" de la rue Royale, a vu un homme sortir d'une maison en courant, et se diriger vers la rue Conti ; le capitaine est descendu du véhicule et a réussi à arrêter l'homme avant que ce dernier ait pu arriver à la rue Bourbon. Il l'a amené à la station de police du troisième précinct où l'homme a dit se nommer Thos. Williams. M. Hy. Mauderer l'accuse d'être entré chez lui dans l'intention d'y commettre une félonie.

—Les voitures se sont intervilles dans l'obscurité de M. Etienne Chaffepon, au coin des rues St-Louis et Bourbon ; ils en ont emporté huit plastres en billets des Etats-Unis, cent timbres d'un sou, 50 de deux sous, 60 de trois sous, trois paquets d'enveloppes timbrées, vingt livres de café, cinquante livres de sucre, quarante livres de graisse et cinquante cigares. Ils ont dû se cacher dans l'établissement avant qu'on en eût fermé les portes, car il n'y avait aucun indice d'effraction. M. Champon, en venant ouvrir son magasin, le lendemain, s'est aperçu qu'une des portes était ouverte.

Le banquet légitimiste de Chaillans.

Nous lisons, dans le *Temps* du 21 août :

Challans est une petite ville de 5,000 habitants, chef-lieu de canton, arrondissement des Sables, département de la Vendée. Challans est en plein Marais : dans le Marais, M. de Baudry d'Asson a son Château de Fontelaulne.

C'est aux portes de Challans que M. de Baudry-d'Asson a organisé un immense banquet royaliste qui a eu lieu vendredi, à midi. Il a fait dresser une immense salle en baraquement de soixante-quatre mètres de longueur sur trente-huit de largeur, divisée en cinq nefs, occupées par seize tables d'hommes et quatorze de femmes, comprenant 3,000 couverts. Au centre, une avenue large de six mètres, et, au centre de cette avenue, la tribune. A une extrémité, en estrade, la table d'honneur, derrière laquelle s'élève un orme, fils de l'orme de Fontelaine, qui vit mourir le premier Charette. Dans la salle, flottant six cents bannières fleurdelisées.

Quatre à cinq mille royalistes sont venus à Challans. La presse monarchiste de Paris et de province s'y est fait représenter.

Le marquis de Monti de Rézé, le général marquis de Charette de la Bassetière, de La Rochejaquelin, de Cuzenove de Pradines, de la Cleye, de la Rochette, baron de Larsitty, de Chevigné, marquis et comte de La Rochefoucauld, Bayers, Espivent de La Villeboisnet, Pieyre, de la Billais, de Baudry-d'Asson etc., etc., avec les vétérans de la Vendée soutenus par de jeunes Maraîchins, font leur entrée et prennent place à la table d'honneur, au milieu des acclamations mille fois répétées de : "Vive Charette! Vive Baudry! Vive la Vendée! Vive le roi! Vive Henri V!"

La fanfare de Challans joue l'air de la *Vendéenne*.

M. de Monti, par ordre de M. le comte de Chambord, invite M. de Charette à prendre la présidence.

Le général de Charette demande le silence et donne la parole à M. de Baudry-d'Asson pour la lecture d'une adresse à M. le comte de Chambord.

M. de Baudry-d'Asson lit alors une longue adresse dont nous détachons le passage suivant :

"Vendéens et Vendéennes de Marais et du Bocage, nous sommes nombreux, ici, pour fêter Henri V, et pour pousser le vieux cri national :

Vive le roi!

Tous, monseigneur, nous avons, plus vives que jamais, la foi et l'indestructible espérance que bientôt va sonner l'heure de Dieu, l'heure de la délivrance et du relèvement.

"Sur le trône fleurdelisé de votre auguste aïeul, le bon roi Charles X, de glorieuse et sainte mémoire, vous apparaîtrez, monseigneur, portant au côté la glorieuse épée de Tolbiac, de Bouvines, de Marignan, d'Ivry et de Fontenoy, tenant en main le sceptre de saint Louis, et présentant fièrement au monde, sous le panache blanc du Béarnais, la couronne de Charlemagne et de Louis XIV.

"Fils de France! vos destinées sont indiscutables : Vous régnerez!!!

"Et par vous, monseigneur, triompheront enfin le droit, la justice et les vraies libertés!!!

"Armée contre un peuple ingrat, la divine justice se lassera des criminels attentats et de l'orgueil des républicains.

"Touchés des sanglantes expiations des martyrs des longues et cruelles épreuves des héritiers de leur foi religieuse et politique, des angoisses patriotiques, des larmes et des supplications de tous les vrais Français, la céleste miséricorde ouvrira bientôt l'ère du salut national.

"L'odieuse République s'est ruée sur la pauvre France quand elle gisait sous le pied vainqueur de l'étranger.

"L'infâme régime l'épuisa d'honneur, de sang et d'or : il la laissa morceler par l'ennemi, épuiser et flétrir par la guerre civile, outrager et opprimer partout!

"Nous l'avons vu, ce régime, nous le voyons encore, ce gouvernement sacrilège, exercer ses haines impies aux portes des monastères, dans les asiles de la prière, de la science et de la charité, dans les refuges de la misère et de la souffrance. Nous le voyons persécuter la liberté sous toutes les formes, sous le sceptre de Jules Ferry, de Waddington, de Freycinet, de Gambetta, de Brisson, jusqu'au pied des autels, autour des parvis trois fois sacrés de la Chapelle expiatoire, sur les cryptes de l'église du Sacré Cœur et dans le sanctuaire inviolable des prétoires de la Justice! Nous l'avons vu et nous le voyons encore porter la persécution au foyer de la famille et dans les écoles des enfants du peuple.

"Nous l'avons vu et le voyons encore, ce gouvernement de malheur, porter au comble nos maux et nos douleurs en infligeant l'humiliation et la honte au pavillon de notre marine et au drapeau de notre armée.

"Que deviendra, monseigneur, ce qui reste de notre infortunée patrie entre les serres de ces vautours politiques que la République a lancés sur nous ?

"Encore peu de temps et c'en serait fait de son indépendance, de sa fortune, de son honneur et du patrimoine de ses quinze siècles de gloire!

"Mais le moment ne tardera guère, nous l'espérons, monseigneur, où votre voix royale nous conviera aux résolutions suprêmes! Nous jurons, alors, dans notre dévouement pour la France, dans les indignations de notre foi profanée, dans notre conscience ignobiement provoquée et dans notre amour du roi, les ardeurs et les généreuses de nos pères.

"Oui, monseigneur, nous le jurons, sur la sacrée-Croix de la Vendée et sur la bataille, sur les étendards qu'ils ont trempés de leur sang, sur cette noble terre de Vendée que soulèvent leurs mânes indignées, nous le jurons : petits fils désolés et même méconnus par les Administrations précédentes

MM. Guillotte, Walshe, Hugg et Fitzpatrick se sont montrés enclins à se rendre au désir exprimé par le comité, et ont demandé que la jempe de la réflexion leur soit accordé.

Plusieurs questions dénuées d'importance ont été traitées, et la séance a été levée.

Paragraphes.—Liste des citoyens qui rempliront les devoirs de petits jurés, en septembre, à la section A, (juge Roman,) de la cour criminelle de district :

MM.

W Ball	Fred Ulrich,
Jas Cassein,	Jas T Cotbill,
Edward Baptiste,	James Coughlin,
Jos Corna,	Wm E Kelly,
Lenix Trimble	Arnold Wilke,
Charles Bulose,	Albert Erath,
Henry D Gross,	Jno Eeonbach
Thos Wynne,	Armand Coycault,
Jos B Bray,	Louis A Foncher,
Wm Frank,	H Hoppe,
Chas A Farwell,	Geo Berovin,
Chas Hammers,	Justin A Gonzales,
Geo Bernard,	Louis E Converdié,
A Frick,	Jas Weir,
Chas H Fields,	Jas B Blackman,
M F Wilder,	Geo Z chario,
Edgar Labarre,	Fred Wide's,
L Farel,	John Coyle,
Jean G Latour,	John Casaud, Jr,
Jos P Kelleon,	John Wellmeyer,
Jos B Williams,	Paul Broce,
Arthur Weiser,	Henry Rice,
Louis Wiedercroft,	Henry Kimm,
Jackson M Wood,	Abraham White,
Julius Forchner,	C C Blandin,
Samuel C Young,	Gaspar Cassaba,
Edwin S Weber,	John Freye,
Fred Winter,	Jas Bridgel,
Jos T Churchill,	John Wolf,
Thos Hennessy,	Mel Hermann,
Jas M Courtney,	Ernest Wortmann,
M D Hughes,	Theo M Marsh,
John Kissell,	W C Kissella,
Bryan J Berkery,	Robert D Bovard,
	Geo Terry.

—Hier soir, à six heures et demie, Wm. Clements ou Brooky Clements et Wm. Freeman se sont battus dans la rue du Bassin, entre Canal et Douane. Ils ont été arrêtés. On sait que Clements a la réputation d'être un des grands "hoodlums" du marché des Dryades ; que, le 30 juin dernier, il a déchargé son pistolet sur Jerry Connors, qui passait vers 5 heures de l'après-midi, près du marché, dans une des charrettes de la la municipalité ; que la balle, après avoir traversé le bras droit de Connors, s'est arrêtée sur les côtes. Le jugement de Clements n'a pas encore eu lieu à cause de la blessure qui ne permet pas à Connors de sortir de l'hôpital, où il a été transporté après avoir été blessé. D'après les registres de la police, Clements s'est trouvé dans plus de trente affaires de ce genre.

—Dennis Gasper, c, âgé de treize ans, accusé d'avoir volé des tuyaux en fer, a été arrêté, hier soir, à six heures et demie, enseigné Peters et Lafayette.

—L'honorable Tissot, juge de la section A, de la cour civile de district a, hier matin, rendu un arrêté qui nomme M. Bernard Klotz, liquidateur de la maison Margaret Haughery et Cie.

—M. Galvin, capitaine de la police du cinquième précinct, un pasant, hier matin à neuf heures, dans un des "cars" de la rue Royale, a vu un homme sortir d'une maison en courant, et se diriger vers la rue Conti ; le capitaine est descendu du véhicule et a réussi à arrêter l'homme avant que ce dernier ait pu arriver à la rue Bourbon. Il l'a amené à la station de police du troisième précinct où l'homme a dit se nommer Thos. Williams. M. Hy. Mauderer l'accuse d'être entré chez lui dans l'intention d'y commettre une félonie.

DÉPÊCHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe.

FRANCE.

Jaive chrétienne.

Londres, 5—Le Daily News reçoit de Paris une dépêche ainsi conçue : L'archevêque Guibert a administré, lundi, la première communion à Mlle Berthe de Rothschild. Aucun membre de sa famille n'a assisté à la cérémonie.

L'adversaire de M. de Massas.

Londres, 5—Le Daily News a reçu de Paris le télégramme suivant : M. Henry Dichard, éditeur du Petit Caporal, qui, dimanche dernier, a tué M. de Maseas dans un duel à l'épée, a été lui-même dangereusement blessé à la tête et à l'aisselle. Il a été aussi atteint trois fois à la main. M. Dichard sera poursuivi ; mais son acquittement est certain.

TURQUIE.

La convention militaire signée

Paris, 5 septembre.—Une dépêche de Constantinople porte que la convention militaire anglo-turque a été signée aujourd'hui.

La responsabilité de l'Angleterre.

Paris, 5—M. de Lesseps a présenté aujourd'hui au conseil d'administration de la Compagnie du Canal de Suez un rapport sur les négociations avec les autorités anglaises, relativement au maintien de la neutralité du Canal. Il y dit que le général Wolseley l'a informé que le gouvernement anglais accepte la responsabilité de l'occupation et de toute obstruction au trafic du Canal.

Londres, 5—Le Daily News publie le télégramme suivant d'Alexandrie : Un corps de cent soldats de la marine a fait une descente sur les villages situés entre Alexandrie et Meks. Ils y ont arrêté tous ceux qui n'ont pu fournir de bons renseignements sur leurs personnes.

Les autorités prennent des mesures sévères pour empêcher le débarquement d'individus sans ressources et sans emploi. Cent cinquante de ceux-là, débarqués hier, ont été envoyés à l'arsenal. On décidera si l'on doit, ou non, les contraindre à retourner à bord des navires où ils se trouvaient.

Les quatre Bédouins maraudeurs arrêtés à Ramleh ont été condamnés à mort.

Arabi Pacha déclaré rebelle.

Constantinople, 5 sept,—Minuit—La proclamation du Sultan à l'Egypte est lancée. Arabi Pacha est déclaré rebelle, pour avoir désobéi aux ordres du Khédive et de Dervisch Pacha, et avoir ainsi provoqué l'intervention de l'Angleterre. La proclamation porte que la décoration accordée à Arabi Pacha, lui a été conférée à la demande de Dervish Pacha auquel il avait promis fidélité. La proclamation conclut en disant que tous les Egyptiens à obéir au Khédive.

Envoi de troupes.

Londres, 5 sept—Ordre d'envoyer de Woolwich 4,000 hommes en Egypte; 3,000 à Alexandrie, 1,000 à Ismailia.

Troupes Grecques.

Londres, 5—Une dépêche d'Athènes au Daily News dit que 1,000 hommes, troupes de la Grèce septentrionale, sont partis de Pirée dimanche. D'autres devaient suivre, le lundi.

Suppression d'un journal arabe.

Constantinople, 5—Un journal arabe, publié à Beyrouth, a été supprimé à cause d'un article contre les chrétiens.

Mahmoud Tehmy.

Londres, 5 sept.—Mahmoud Tehmy a adressé au khédive un rapport qui révèle les positions et les forces de l'ennemi. Traduction en a été transmise au général Wolseley qui le croit exact.

Mahmoud qui dit s'être rendu librement aux Anglais, accuse plusieurs personnages de trahir leur maître le khédive, entr'autres, Chérif-Pacha, premier ministre, d'avoir été en communication avec Arabi-Pacha.

—Kadri Pacha est arrivé à Alexandrie comme représentant du Sultan.

Londres, 5 sept.—Une dépêche de Port Said au Daily News dit : Le canal d'eau douce à Ismailia baisse rapidement. La compagnie en a réduit l'approvisionnement à Ismailia et à Port Said.

Arabi Bey a établi une ligne de défenses de El Kassassin à Salihyeh.

Ismailia, 5—Le gén. Wolseley essaie d'organiser un système de recrutement pour subvenir aux besoins de la campagne. Effort plus difficile que ne semblent le croire les étrangers résidant en Egypte. L'encens se tient toujours sur la défensive.

On dit qu'Arabi Pacha a transporté des pièces de gros calibre du Caire à Tel El Kebir, afin de réduire au silence les pièces de 40 que porte le train armé.

Ismailia, 5—Les vivres abondent en ce moment ; mais la consommation en est telle qu'il sera malaisé de se bien approvisionner.

ALLEMAGNE.

Accident de Chemin de fer.

Paris, 4 septembre.—Un télégramme de Wheelhouse annonce que 100 personnes ont été tuées dans l'accident de chemin de fer, dont il a déjà été parlé, et qui est survenu près de Hugstetten.

Les récoltes dans le monde.

Londres 5 sept—M. Etienne, français, et autorité bien reconnue en pareille matière, vient de publier ses estimations des récoltes du globe pour l'année 1882. En somme son rapport est favorable ; aucun déficit sérieux dans aucune partie du monde ; et en général abondance en Europe et en Amérique.

Les tronbles de Dublin.

Le comte Spencer, lord-lieutenant, a répondu à une pétition émanant de constables renvoyés du service, que l'on réintégrerait ceux qui le méritent.

Cette réponse a causé grande satisfaction. On pense que 220 on 234 constables seront réintégrés ; les chefs seuls sont exclus.

L'affaire Gray.

Cork, 5—La corporation a reçu une lettre de M. Gray. Il est décidé à ne point fournir de cautionnement à l'expiration de son emprisonnement de trois mois. Il aura donc encore à subir la même peine.

Voyage impérial.

Berlin, 5—Les préparatifs du voyage de l'empereur à Moscou se poursuivent en secret. On a encore soustrait des matières explosibles aux dépôts impériaux

Ouragan.

Havane 5 sept—Un ouragan a passé sur Cienfuegos aujourd'hui à midi. Défense au steamer de la malle de quitter le port. Plusieurs personnes ayant été enlevées, ainsi que des chevaux et du bétail.

Les législatistes ont une éloquence d'un genre particulier, comparable à celle des prophètes d'Israël, quand ils ont été sur le chemin de Balaam. C'est un mélange de lamentations, de malédictions, de prédictions où dominent tour à tour la mélancolie, la colère et l'espérance. Il n'y manque qu'un peu de variété. Ainsi, par exemple, ce cri : Vive Vendée a été glorifiée, et la République invectivée avec cette richesse de style, cette abondance d'injures, ce débordement de haine, qui ne fait jamais défaut quand il s'agit de maudire. Heureusement le roy va venir, ou plutôt, selon l'expression d'un des orateurs, il vient.

Hélas ! ce serait peut-être le cas de répéter : il vient, comme vient-il ? car, sur ce point délicat, on a évité de s'expliquer. Il est vrai qu'on s'est déclaré prêt aux résolutions suprêmes, ce qui vaut mieux encore que les résolutions viriles d'autan. Mais ces résolutions suprêmes, an quoi consistent-elles et qui les prendra ? Ce ne sera toujours pas M. de Lamoricière, qui, au nom de ses amis, a dit qu'il laisserait les Vendéens marcher les premiers, en se réservant l'honneur de les suivre.

La Gazette de Cologne publie la dépêche suivante de Londres :

Toutes les nouvelles du théâtre de la guerre devant passer par la censure militaire anglaise, il ne faut les accueillir qu'avec beaucoup de circonspection, surtout depuis l'arrivée à Alexandrie du général Wolseley, qui a été toujours mal disposé pour la presse. Dans son ouvrage : "Manuel de poche du soldat," il appelle les correspondants spéciaux des journaux "les fléaux modernes d'une armée en campagne." Plus loin il atténue un peu la sévérité de ce jugement en disant que les journalistes sont bons à utiliser pour la propagation de fausses nouvelles, afin d'